



**Saint-Constant**

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINT-CONSTANT

**AVIS PUBLIC**

**ALIÉNATION DE BIENS**

AVIS est donné par les présentes, conformément aux dispositions du sous-paragraphe 1.0.1 du paragraphe 1 de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, que le Conseil municipal de la Ville de Saint-Constant a aliéné le lot ci-après mentionné, autrement qu'à l'enchère ou par soumissions publiques, comme suit :

- Vente d'un immeuble vacant situé sur le territoire de la Ville de Saint-Constant, connu et composé du lot 5 901 576 du cadastre du Québec, à la Régie incendie de L'alliance des Grandes-Seigneuries pour un montant de 1 081 687,28 \$;

DONNÉ à Saint-Constant, ce 12 mai 2022.

Me Sophie Laflamme greffière  
Directrice des affaires juridiques